

Histoire de l'Eglise d'Auffargis par un fargussien....ou.....fargissien

Il y a environ une trentaine années, j'avais, dans le Tambour d'Auffargis, collecté quelques anecdotes que j'avais glanées dans les archives de la Mairie. Celles-ci ont été emportées aux Archives Départementales des Yvelines. Maintenant, il ne nous reste que quelques comptes-rendus de Conseils Municipaux. Les archives, écrites à la main, commençaient en 1550, les comptes-rendus municipaux en 1790.

Il y a 30 ans, j'ai photocopié quelques extraits drôles ou savoureux. Mr Noguès, instituteur et directeur d'école, emmenait ses élèves faire des recherches dans ces archives. Il vendait le journal des écoles avec ces anecdotes. Maintenant, il faudra aller aux Archives Départementales pour les consulter.

Le territoire de notre commune semble avoir été habité dans les temps les plus reculés. En 1846, on découvre dans un jardin un vase de forme ronde et aplatie, de terre mal cuite, d'un noir mat à l'intérieur et rougeâtre à l'extérieur. Ce vase paraît être de fabrication gauloise. La même année, des fouilles faites sur le coteau des « Marnes », entre le Pont des Murgers et l'Artoire, mettent à découvert des squelettes humains régulièrement enterrés et accompagnés de vases, armes et divers autres objets de l'époque mérovingienne. Tous les squelettes étaient disposés dans la marne, couchés sur le dos, les pieds à l'est et la tête à l'ouest. On y a trouvé une belle agrafe de ceinture en bronze, une francisque, cinq médailles romaines, des vases, des poignards...

Deux diplômes de Pépin le Bref (768) et de Charlemagne (774) parlent du territoire de notre commune sous le nom ULFERCIAGOE et ULFRACIAGAS, et puis offergis, (1195) offergies, aufergis (1320), enferges (1617), et puis Le Fargis (1711), Fargis (1750) et Auffargis (1781).

Il semble que l'on ait travaillé le fer dans la commune, comme semblent l'attester les noms de certains lieux encore aujourd'hui : Roche Corbon, Fontaines des Forges, Le Trou d'Enfer.

Au 13ème siècle, un manuscrit de l'évêché de Chartres donne 62 feux à notre commune. La population a dû rapidement s'élever puisque les registres paroissiaux nous donnent les renseignements suivants : 22 naissances, puis 19, 24, 26, ... bien que les décès, eux, soient également importants.

Epoque révolutionnaire, le 22 mai 1788, le syndic et les membres de l'Assemblée municipale d'Auffargis écrivent : *« Cette paroisse est un des plus mauvais sols de la province, entièrement au milieu des bois. Le peu qu'il a de possible est rattaché aux fermes de Messieurs les Religieux des Vaux de Cernay. »*

Pour découvrir les monuments d'Auffargis, on a vite fait le tour : la Mairie, l'Eglise, la Fontaine du Roi... Commençons par l'Eglise : où fut-elle construite ?

L'Abbaye des Vaux de Cernay a été fondée en 1128 par des Bénédictins de Savigny (diocèse d'Avranches). En 1148, sous l'influence de Saint Bernard, ces moines adoptèrent la réforme de Citeaux. La grande activité de l'Abbaye, du point de vue religieux se passait donc... à l'Abbaye. Faut-il donc en déduire que l'église ne figurait pas dans le village... ? Dans le cahier écrit en 1790, la municipalité demande qu'Auffargis soit choisi pour siège du chef-lieu du canton parce que : *« la municipalité est au milieu et le point central du canton. Elle est la demeure du juge de paix. Elle est le dépôt du greffe. Et notre église (l'ancienne) est la plus régulière, et la plus grande et la plus commode du canton »*. Donc il y avait bien une église dans Auffargis, mais où ?

Notons d'abord qu'un ancien cimetière se trouvait « Place de la fête foraine ». Ce cimetière figurait sur le cadastre de 1830, et il ne sera déménagé qu'en 1874, sur la route des Essarts-le-Roi. L'église devait donc être... par là, vers cette Place des Fêtes !

D'après des recherches aux archives départementales et à Rambouillet, une maison cadastrée E 294 et une construction cadastrée E 296 sont ainsi dénommées : « *Mazure et Cour ancienne Eglise et jardin* ». Cette maison a été rachetée par M. Vial vers 1815-20 et il y a entamé des travaux. Sur les cahiers de la commune on lit : « *L'an 1821, le 4 janvier, il a été découvert dans le sol de la mazure de l'ancienne église de la commune d'Auffargis par les ouvriers de M. Vial, propriétaire, un caveau où étaient renfermées deux tombes de plomb, sur l'une des deux était écrit : Jehanne fille aisnée de Charles de Halevin Sieur de Bienne en son vivant épouse de messire Philippe Dangennes Sieur du Fargis décédée le 15ème jour de septembre 1586 en l'âge de XXXIII ans ; avec Jehan son fils duquel elle estait grosse et qui néanmoins receut baptême. Dans le caveau on voit à gauche 1581 et à droite en entrant 1584. (sic)* ».

Sur un texte de 1899, il est dit « *Sur l'emplacement du vieux cimetière, on a établi une place publique, où a lieu la fête communale. L'ancienne église qui lui était contiguë avait été vendue et de ses débris, l'acquéreur a fait une maison à usage de marchand et une salle de bal* ». L'emplacement de l'ancienne église se trouvait donc bien là sur la Place des Fêtes! Sur le cadastre, le N° 299 représente l'ancien cimetière déplacé en 1874 ; le N° 296 représente l'ancienne église.



Depuis 1550 il existait des registres pour le village d'Auffargis, et c'était le curé de la commune qui en avait la charge. Il y avait le baptême, le mariage et le décès. Et l'église était le point central du village. Puis la révolution de 1789 est passée par là, et depuis cette date, ce fut le Maire de la commune qui eut la charge de tenir les nouveaux registres.

Mais quel Maire en 1790 ? D'abord, il fallait élire un nouveau conseil municipal pour chaque commune. Ainsi, le 14 février 1790, « *L'assemblée convoquée au son de la cloche, en la manière accoutumée, c'est à dire en l'église de la tablette de ce lieu, sont comparus Pierre Benoit, syndic de la municipalité... tous nés Français, âgés de vingt-cinq ans, de la paroisse d'Auffargis, composée de cent dix-sept feux, pour la constitution des nouvelles municipalités de l'instruction de l'Assemblée Nationale du 14 décembre 1789* ».

En 1793, la commune d'Auffargis déclarait rejeter le culte catholique. L'église ne fut pas détruite, mais simplement réduite à l'état de ruine. On enleva les portes, on vendit le mobilier, on cassa les vitraux, on l'utilisa comme carrière de pierres. Le registre des délibérations du conseil municipal de l'année 1793, qui pourrait nous éclairer, a disparu depuis fort longtemps, ce qui ne nous permet pas de connaître les circonstances exactes de cette mise à sac.

Quelques textes attestent cependant « *L'an second de la République Française, Une et Indivisible, le 20 germinal (germinal était le septième mois du calendrier républicain français), la municipalité a réuni la population pour mettre en vente les linges et ornements provenant du culte. Une nappe de Brunet, garnie de mousseline adjudgée à Denis Moulin pour 11 livres 2 sols... Cette vente produisit au total 113 livres 8 sols.* » Le 4 frimaire de la même année, le maire Gibbon et le greffier Plé, allèrent offrir à la Convention les vases sacrés, chandeliers et bénitiers. La convention leur en délivra reçu et les deux envoyés reçurent 34 livres pour leurs frais de voyage.

Un seul mobilier échappa à la vente : on l'écarta, on le cacha, ... et il réapparut dans la nouvelle église où il se trouve encore aujourd'hui : c'est le tabernacle. Ce tabernacle fut récupéré par un certain Mr Brédillet qui, pendant près de cinquante ans, l'utilisa comme garde-manger! En entrant dans l'église, actuellement, il est face à vous.

Nous sommes en l'An VI de la République (1797-1798), l'église a été détruite, tous les effets vendus depuis 4 ans. On voit alors se manifester de nouvelles pratiques religieuses :

- Une nouvelle : « *Je soussigné, Augustin Joseph Omer Dumesnil, cultivateur à la commune d'Auffargis, fais ma déclaration à l'agent municipal de la-dite commune, que je suis dans l'intention d'exercer le Ministère du Théophilanthrope tous les décadi et quintidi, et m'oblige de prêter le serment exigé par la loi...* »

- Et la seconde plus classique : « *Je soussigné, François Letemps, cultivateur dans la-dite commune d'Auffargis, ...que je suis dans l'intention d'exercer le Ministère du Culte Catholique...faite aux Fargis le dix prairial An sixième...* »

Cela fait 5 ans que la République est née. A part quelques personnes qui se manifestent, l'ensemble du village est calme. Il faut croire que la Terreur est là, et puis ce n'est plus le curé qui conduit les gens, l'église est détruite, c'est le Conseil Municipal qui mène les habitants.

Le 1er Floréal An Treize, Second du règne de l'Empereur Napoléon 1er, Louis Nicolas Pierrat prête serment « *Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur...* » -

L'an 1811, le 4 mars, c'est Joseph Bobusse qui prête serment à l'Empereur. –

Le 14 mai 1815, les citoyens réélisent Louis Nicolas Pierrat maire. Le 25 juin, le maire d'Auffargis et son adjoint prêtent serment à Napoléon 1er...alors que ce dernier venait d'abdiquer le 22 juin 1815.

L'époque Napoléonienne, qui se termine en 1815, ne laissera pas beaucoup de traces dans les archives. Le 12 mai de l'an 1811, on peut lire que « *l'église a été vendue (sic), et qu'il ne reste que la mesure, que les habitants ont rachetée à leur frais* ».

Louis XVIII a remplacé Napoléon, et Louis Nicolas Pierrat jure « *Vive le Roi* ».

Le 2 mars 1817, le maire de la commune accorde à Mr Vial l'autorisation de construire un moulin à vent dans la place de l'ancien clocher de l'église. Le Conseil Municipal estime à 5000 F l'acquisition de l'édifice qui a été aliéné et des objets nécessaires à la reconstruction. C'est le début d'un véritable roman, qui ne s'achèvera qu'en 1856 par la consécration de l'église actuelle.

Mr Vial, propriétaire de ce qui reste de l'emplacement de l'ancienne église, se propose d'établir un moulin à vent dans la tour de l'ancien clocher. Et il est dit : « *Aucune servitude sur le cimetière vu que le moulin tournera au vent, et que les vollants de plus de 25 pieds ne touchent à terre!* ». Mr Vial conclut « *que le moulin le plus proche dans la vallée est à une lieue, et que la surveillance par un garde moulin en cas d'incendie nocturne pourrait prévenir de grand malheur* ». Et il en réclame son droit de propriété.

Voilà maintenant presque 30 ans que le village d'Auffargis est sans église. Les cérémonies, baptêmes, communions, mariages et obsèques ont lieu aux Essarts Le Roi.

Imaginons un convoi funéraire de Saint Benoit aux Essarts...! Un peu de marche à pied...

Le Conseil Municipal d'Auffargis doit se réunir le 7 octobre 1821 afin de satisfaire aux réparations de l'église et du presbytère ... des Essarts Le Roi !

Le 22 mai 1822, ordre est à nouveau donné à la commune d'Auffargis de participer pour 689 francs, à la réparation de l'église et du presbytère des Essarts.

Le 20 octobre 1833, le Conseil Municipal demande une subvention se proposant d'acheter soit l'emplacement de l'ancienne église (actuellement Place des Fêtes) sur lequel il existe déjà une petite maison, soit la Maison de la Recette (anciennement la poste, et maintenant la Maison des Arts à côté de l'actuelle église).

Le 28 avril 1838, « *Considérant que dans la Commune d'Auffargis, il y a une population annuelle de 520 à 530 habitants, et que depuis plus de 40 ans, ils ont été privés d'église... Le conseil décide de faire construire une petite chapelle sur un terrain appartenant à la commune dépendant de la maison et servant de Mairie. Les dimensions en seront 60 pieds de long, 26 pieds de large, et 15 pieds de haut, avec un clocher.* » Ce sera le nouveau départ de l'église d'Auffargis. Le Maire M. Galle autorise Mr Gaziot, architecte à Rambouillet, à proposer un plan pour la future chapelle...

Un peu plus tard, le nouveau maire élu, Monsieur Fortin, décide que, « *depuis 50 ans qu'Auffargis a vu détruire son église, il faudrait enfin un lieu de culte* ».

In fine, la commune voit grand. La « chapelle » serait érigée sur un terrain dépendant de la maison d'école, ... un logement commode et un jardin pour l'instituteur, une salle de mairie, ... et un logement pour un chapelain.

Et le 31 mai 1847, on met au point la construction d'une église. L'emplacement est arrêté et le terrain sera celui de Mme Veuve Pierrat.

Le 4 mai 1850, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à en faire dresser le plan. Le premier devis présenté est de 18 788 Frs. Il faudra donc contracter un emprunt pour l'essentiel des travaux bien que l'on décide de « *démolir des bâtiments attenants à la maison et qui n'étaient d'aucune utilité, et pour en employer les matériaux pour la construction de l'église.* »

Le 15 juin 1851, ... le Conseil Municipal décide aussitôt de se déclarer «succursale» et non plus annexé aux Essarts, et précise que tous les frais dus au culte seront couverts, y compris ceux du presbytère.

Le 20 juillet 1851, le Conseil Municipal se réunit et rejette la réclamation des habitants de Saint Benoit, qui voulaient se séparer d'Auffargis pour se rattacher à Vieille Eglise, ... Ils ne voulaient pas participer aux frais de la nouvelle construction.

La bénédiction de la nouvelle église a lieu le 23 juin 1853 par Mgr Jean Nicaise Gros, évêque de Versailles ainsi que la bénédiction de la cloche qui porte le nom de *Marie Caroline* et qui a pour parrain M. Adolphe Delapalme et pour marraine Mme Marie Adelaïde Baroche, épouse de M. Delapalme.

Actuellement encore, tous les pratiquants et visiteurs peuvent voir, au fond de l'église, l'historique de cette construction, les tableaux et sculptures offerts et la liste des curés d'Auffargis depuis 1860.

Jean Claude Page